



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## ATG et Visteon

Question écrite n° 109667

### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la vague de suppression d'emplois et les destructions de capacités productives qui affectent la filière automobile, en particulier dans le département des Ardennes où près de 2 000 postes de travail sont menacés chez des équipementiers ou des sous-traitants. Après la disparition de l'entreprise Glaverbel, qui employait 122 personnes, ce sont aujourd'hui les Ateliers Thome Genot (ATG), à Nouzonville et la société Visteon, à Charleville-Mézières, qui sont dans la tourmente. A ATG, la liquidation judiciaire vient d'être prononcée et les 320 salariés se retrouvent privés d'emploi. Or il apparaît, sur la foi d'un rapport d'expertise, que les difficultés de cette fabrique de pôles d'alternateurs sont, en partie, imputables à une vampirisation financière organisée par la maison mère américaine. Depuis le rachat d'ATG par le groupe Catalina, il y a deux ans, trois millions d'euros ont en effet été rapatriés outre-Atlantique au détriment de la trésorerie et de la pérennité de l'entreprise ardennaise. Chez Visteon, une société qui a bénéficié de nombreuses aides publiques, la direction envisage de supprimer au moins 340 emplois d'ici à 2008. Cette compression des effectifs, accompagnée de la remise en cause de certains acquis sociaux, semble essentiellement motivée par la volonté de préserver des marges de profit florissantes. Au reste, la direction entretient l'opacité sur les raisons qui sous-tendent ces licenciements et sur l'avenir du site de Charleville-Mézières à l'heure où, dans le secteur automobile, se poursuivent les délocalisations vers les pays de l'Europe orientale. Aussi, il lui demande comment, dans le cas d'ATG, il compte permettre la poursuite de l'activité industrielle et faire assumer concrètement ses responsabilités économiques et sociales à l'actionnaire de référence Catalina et comment, dans le cas de Visteon, il entend faire suspendre le projet de restructuration et organiser, sous l'égide de l'Etat, une consultation des partenaires sociaux et des élus locaux dans le but de rechercher des solutions alternatives aux suppressions d'emplois et d'inciter la direction à maintenir et développer des productions sur le site de Charleville, en cohérence avec les soutiens publics accordés à l'entreprise ces dernières années.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109667

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11747